

Procédure d'inscription à un enseignement dispensé à l'UNIL Validation des crédits acquis Faculté des Hautes Études de Commerce (HEC)

Pour s'inscrire et valider un enseignement dispensé au sein de la Faculté des Hautes Etudes de Commerce (HEC) de l'UNIL :

1. Envoyer sa carte d'immatriculation, son attestation d'étudiant·e, le(s) enseignement(s) HEC souhaité(s) aux administrations concernées :
 - a. hecbachelor@unil.ch (si étudiant en Bachelor)
 - b. hecmaster@unil.ch (si étudiant en Master)

2. Inscriptions aux examens
 - a. Les inscriptions ont lieu durant les 3e et 4e semaines du semestre.
 - b. Les inscriptions tardives sont possibles durant les 5e et 6e semaines, contre paiement d'une taxe de CHF 200.-.
 - c. Un examen échoué lors de la session d'hiver ou d'été doit être représenté une seconde et dernière fois lors de la session de rattrapage de la même année (août-septembre) aux dates fixées par la Faculté.
 - d. À la suite de la publication des notes, les administrations concernées transmettent les résultats à l'attention de l'Université d'origine de l'étudiant·e.

3. Liens utiles :
 - a. [Calendrier universitaire](#)
 - b. [Examens](#)